

UNE INITIATIVE CITOYENNE ET LOCALE



Bonjour à vous toutes et tous,

En plus du bulletin municipal classique, je vous adresse un courrier particulier concernant un projet communal qui me tient à cœur.

En 2020, nous avons initié un projet d'autoconsommation collective : produire de l'électricité 100% renouvelable sur la commune et la partager auprès des citoyens et citoyennes, collectivités et entreprises voisines. En mai 2026, le parc solaire dédié à ce projet a été agrandi. **En tant qu'habitant et habitante du Séquestre, vous pouvez bénéficier de cette électricité locale à un prix stable.** Comment ça marche ? Concrètement, vous consommez et achetez en local la production réellement produite. Lorsqu'elle est insuffisante, notamment lorsqu'il fait nuit ou par mauvais temps, c'est votre fournisseur habituel qui alimente votre maison ou bâtiment en électricité. C'est votre compteur communicant qui calcule votre consommation en local et au national. Le tarif d'électricité proposé en local est plus intéressant qu'auprès de votre fournisseur classique, environ 5% moins cher que le kWh du Tarif Réglementé d'EDF par exemple. De plus, l'électricité locale bénéficie d'un tarif beaucoup plus stable dans le temps et vous permet d'avoir de la visibilité sur le long terme.

La centrale produisant 500 000 kWh par an, nous sommes sur le principe "premier arrivé, premier servi".

Pour mettre en place cette opération, nous travaillons avec la coopérative locale Enercoop Midi-Pyrénées depuis 5 ans maintenant. Nous l'avons choisie pour ses valeurs et son fonctionnement : pas d'actionnaires, une lucrativité limitée, l'humain au centre. La coopérative place ainsi les enjeux sociétaux et humains avant de penser aux bénéfices d'un projet, et milite pour une transition énergétique citoyenne, solidaire et au service des territoires.

En ces périodes d'instabilité énergétique et politique, participer et recevoir de l'électricité locale 100% renouvelable chez vous est une belle action citoyenne, au-delà de son avantage économique.

Pensez à faire passer le message autour de vous : particuliers et entreprises notamment, et contactez Marine et Arthur de la coopérative si vous avez besoin de plus d'informations.

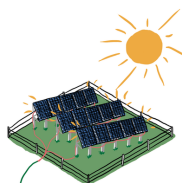
Au plaisir de vous croiser sur la commune prochainement.

Gérard Poujade
Maire du Séquestre

LES CARACTÉRISTIQUES DE CE PARC EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE



électricité **100%**
renouvelable



parc solaire **local**



prix stable
dans le temps

COMMENT PARTICIPER À L'OPÉRATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Le parc solaire se situe sur le lieu-dit Pousse-Pisse, à la frontière des communes de Carlus et Le Séquestre. L'électricité produite est destinée aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités situées dans un rayon de 10 kms.



*Lieu-dit Pousse-Pisse,
ancienne carrière*

Le fonctionnement de l'autoconsommation

- ➔ **Quand il fait beau, vous êtes alimenté par le parc solaire.** Le reste du temps, vous continuez d'être alimenté par votre fournisseur d'électricité habituel.
- ➔ **Tout le monde peut participer :** particuliers, entreprises, collectivités.
- ➔ **Un prix stable sur 30 ans : 0.1841 € / kWh TTC,** soit actuellement 5% moins cher que le tarif réglementé de base d'EDF.
- ➔ **Pas d'engagement** de votre part ni de frais de résiliation.
- ➔ **Les demandes des participant.e.s seront traitées par "ordre d'arrivée"**

Pour participer :

Complétez le formulaire (sans engagement et gratuit) : <https://ener.coop/acc-poussepisse>
Nous vous recontacterons.



Pour plus d'informations :

- acc.mipy@enercoop.org
- 07 75 66 85 (Arthur)
- 07 57 17 18 58 (Marine)

